



# Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,  
le 13 septembre 2018, à 20h15, en séance publique.

Affiché le 31 août 2018

## ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

0/ Approbation du procès-verbal des séances du 20 juin 2018 et du 12 juillet 2018

1/ RH : ouverture de deux postes en Parcours Emploi Compétences

2/ RH : Signature de la convention de mise à disposition d'agents du service scolaire à la CDC du Pays Foyen pour des missions de surveillance et animation des garderies maternelle et élémentaire  
(annexe 1)

3/ Acquisition des parcelles AI47-48, AI76, AI84, AI12 et AI9 à l'euro symbolique non payé non exigé  
(annexe 2)

4/ Subvention au collège Elie Faure pour le voyage à Paris

5/ Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre sur 3 ans (2018-2019-2020)

6/ Règlement intérieur de la cantine scolaire et de la pause méridienne (annexe 3)

7/ Lancement d'une consultation pour le Numérique à l'Ecole

8/ Lancement d'une consultation pour la location de photocopieurs

9/ Lancement d'une consultation relative aux travaux de réfection et d'aménagement des rues Chastel, Rochefort et de la Gare

10/ CDC : adoption du rapport de la CLECT du Pays Foyen suite au transfert de la compétence GEMAPI et des contributions aux SDIS (annexe 4)

11/ Questions diverses

Le Maire  
  
Didier TEYSSANDIER  
\*33 (Giro)